

DOSSIER DE CANDIDATURE
Date limite d'envoi des dossiers : 4 janvier 2016

ART'IFICE 2016
11 mars au 3 avril

EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN

ART'IFICE est une manifestation municipale d'art contemporain qui a pour objectif d'encourager la rencontre d'artistes confirmés mais aussi amateurs avec un public intergénérationnel diversifié. Elle est conçue pour favoriser l'approche de différentes expressions artistiques : photo, sculpture, peinture, arts numériques, vidéos...

Il s'agit de la sixième édition.

Vous pouvez consulter le dossier de presse et le programme d'ART'IFICE 2015 sur le site de la ville : www.montgeron.fr

Les artistes ayant exposé lors de l'édition précédente doivent proposer un projet innovant.

Les artistes ayant déjà exposés en 2014 et 2015 ne pourront pas proposer un dossier en 2016.

Lieux d'exposition

Les œuvres seront exposées au Centre Jean Hardouin – 64 avenue de la République ou au Carré d'Art – 2 rue des Bois ou en extérieur.

Pour faire acte de candidature, faites nous parvenir (par mail de préférence, artifice@montgeron.fr avant le 4 janvier 2016 :

- Une photo (obligatoire et haute définition 300DPI) de chaque œuvre, installation ou scénographie que vous souhaitez exposer.
- Un texte de présentation de l'artiste (biographie)
- Un texte court, destiné au catalogue, présentant votre démarche artistique
- Une fiche technique de l'œuvre (dimensions, poids, matériaux)
- Un CV ou l'adresse d'un blog ou d'un site ainsi que votre adresse de messagerie électronique, un numéro de téléphone et une adresse postale
- Vos besoins techniques
- La valeur de l'œuvre (pour assurance)
- Préciser si l'œuvre peut être installée à l'extérieur

Aucun dossier ne sera pris en considération sans l'ensemble des éléments demandés.

Si votre dossier est retenu par le jury dont les décisions sont souveraines, un courriel vous sera adressé vous indiquant toutes les modalités pratiques.

Il est indispensable de fournir dans le dossier d'acte de candidature des informations complètes et détaillées qui seront ensuite utilisées pour le catalogue et les conventions.

Présentation des œuvres

Toutes les œuvres porteront au dos : le nom de l'artiste et son adresse, le titre de l'œuvre, le prix de vente en euros.

L'œuvre doit être parfaitement prête à l'accrochage.

Les cimaises et l'éclairage sont assurés par la ville.

Dépôt – installation – retrait

Dépôt et installation des œuvres les : **7, 8, 9, 10 mars 2016 (en fonction de l'organisation).**

Retrait des œuvres : **3** (à la fermeture de l'exposition), **4, 5 avril 2016**

Le transport et la manutention sont exclusivement à la charge des artistes ou de leur transporteur.

Les œuvres sont déposées pour la durée totale de l'exposition.

Les artistes ne pourront pas retirer leur œuvre avant la fin de l'exposition.

La ville décline toute responsabilité concernant les casses, vols, pertes et dégâts, passés les délais d'exposition et d'enlèvement.

DEPOT ET RETRAIT EFFECTUE EXCLUSIVEMENT PAR L'ARTISTE OU SON REPRESENTANT.

Obligations légales

La ville s'interdit toute transaction financière et/ou commerciale sur les œuvres. Tous les renseignements divers relatifs aux exposants (fournis par leur soin) engagent leur entière responsabilité, ils en assument les obligations morales et légales.

La scénographie de l'exposition sera conçue par la ville de Montgeron. Les artistes ne pourront intervenir ni sur le lieu ni sur l'emplacement de leur œuvre.

Les artistes autorisent la ville à diffuser les photos de leurs œuvres, ensemble ou séparément dans le cadre de leur participation à ART'IFICE 2016.

Toute œuvre ne correspondant pas ou ne ressemblant pas aux visuels envoyés préalablement pour la sélection, pourra être refusée.

CONTACT :

Par email : artifice@montgeron.fr

Par courrier :

Mairie de Montgeron

Direction de l'Action Culturelle – ART'IFICE 2016

2 rue des bois – 91230 Montgeron

Par téléphone : 01.78.75.20.04